

*Questions orales*

**L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre suppléant de la Défense nationale):** Monsieur le Président, les mises à pied provisoires ne devraient pas surprendre le député. On me dit que ces mises à pied provisoires qui ont été annoncées par la société sont de même nature que celles qui surviennent habituellement chaque année.

ON DEMANDE QUE LE COMITÉ EXAMINE LA QUESTION

**M. George Henderson (Egmont):** Monsieur le Président, étant donné que toute cette affaire a jeté une ombre sur l'ensemble du secteur de la pêche, le ministre suppléant des Pêches va-t-il enjoindre aux députés de son parti qui siègent au comité permanent des pêches et des forêts de la porter à l'ordre du jour des travaux de ce comité afin de l'étudier en profondeur et d'entendre des témoins, pour qu'elle soit réglée une fois pour toutes à la satisfaction de ce secteur industriel?

**Des voix:** Bravo!

**M. le Président:** Le ministre est peut-être disposé à répondre à la question. Toutefois, je crois que le député pose là une question qui concerne le programme des travaux des comités et qui n'est vraiment pas du ressort de la Chambre des communes.

**L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre suppléant de la Défense nationale):** Monsieur le Président . . .

**M. le Président:** Je ne puis contester la question, puis permettre qu'on y réponde. Ce ne serait pas juste.

LA PÊCHE AU SAUMON SOCKEYE EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

**M. Jim Fulton (Skeena):** Monsieur le Président, ma question s'adresse aussi au ministre suppléant des Pêches. Comme il le sait, on aurait pu pêcher plus de un million de saumons sockeye dans le secteur de pêche Babine en Colombie-Britannique; or, du fait de la politique fédérale, on va maintenant perdre ce poisson. Le ministre peut-il nous expliquer pourquoi son gouvernement a persisté à refuser aux pêcheurs commerciaux, autochtones et sportifs de pêcher ces stocks en dépit de leurs nombreuses demandes d'autorisation de pêcher ce poisson excédentaire?

**L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale):** Monsieur le Président, l'accusation insinuée dans le préambule de la question et la question elle-même sont à la fois injustes et non fondées. En fait, la première étape du programme de mise en valeur des salmonidés a été franchie avec grand succès et a eu pour résultat d'accroître les stocks. Nous aurions intérêt à présent, pour favoriser le progrès, à passer à l'étape suivante du programme, et cela dans les plus brefs délais.

**M. Fulton:** Monsieur le Président, ma question supplémentaire se veut matière à réflexion pour ce même ministre. Peut-il nous expliquer comment son gouvernement peut autoriser la vente de un million de boîtes de thon avarié et en même temps refuser aux pêcheurs de la Colombie-Britannique le droit de prendre du poisson pour nourrir le Canada et le monde entier—du poisson d'une valeur de quelque 20 millions de

dollars? Pourrait-il expliquer pourquoi il serait illégal d'être en possession d'un saumon . . .

[*Note de l'éditeur: Ce disant, M. Fulton traverse le parquet et dépose un saumon sur le pupitre du premier ministre.*]

**Des voix:** Règlement!

**M. Andre:** Chassez-le d'ici.

**M. La Salle:** Voilà qui est fort intelligent!

**Des voix:** Dehors!

**M. le Président:** Le député n'aurait pas dû.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Andre:** Mettez-le dehors.

**M. le Président:** A l'ordre! Le député n'aurait pas dû faire cela. Il voudra bien maintenant présenter des excuses à la Chambre.

**M. Fulton:** Monsieur le Président, je suis parfaitement disposé à m'excuser.

**M. le Président:** Merci. L'incident est clos.

**M. Fulton:** Je pense que . . .

**Des voix:** Rasseyez-vous!

**Une voix:** Idiot!

**M. Hnatyshyn:** C'est bien la première fois que je vois un poisson qui a plus de cervelle qu'un député.

**M. le Président:** Le député de Swift Current-Maple Creek.

\* \* \*

## L'ENVIRONNEMENT

L'AVENIR DU CENTRE D'INTERPRÉTATION DE LA NATURE DES PRAIRIES

**M. Geoff Wilson (Swift Current-Maple Creek):** Monsieur le Président, je voudrais poser une question concernant l'environnement, et plus particulièrement le Centre d'interprétation de la nature des Prairies, dans le sud-ouest de la Saskatchewan. Ce centre a fait l'objet de compressions budgétaires l'an dernier. Il a été exploité conjointement par le gouvernement de la Saskatchewan et le gouvernement fédéral l'été dernier. Pourrait-on nous dire quel avenir lui est réservé maintenant?

● (1440)

**M. G. M. Gurbin (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement):** Monsieur le Président, pour la gouverne du député, on remettra au ministre de l'Environnement, d'ici deux semaines, un compte rendu sur le fonctionnement du centre d'interprétation de la nature aux termes des dispositions provisoires qui ont été prises l'été dernier. Je lui rappelle aussi que le gouvernement entend prendre des mesures pour que ce centre continue de desservir le public. Nous tenons à remercier le député pour ses instances et pour l'intérêt qu'il porte à ce centre. Il ne doit pas oublier que d'autres centres semblables ont continué à fonctionner partout au Canada, en Colombie-Britannique, en Ontario et au Québec, dans des conditions analogues.